

L'Etoile de la Mer

«Ô vous qui flotez sur les eaux agitées de la vaste mer ... levez les yeux vers l'étoile, invoquez Marie.»

(Saint Bernard de Clairvaux)



N° 574 – Mars 2013
Prix de revient : 0,50 €

Bulletin du Prieuré Saint-Maximin de Toulon
Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X

Chef de la Sainte Famille et Patron de l'Église universelle

Dieu voulut que son Fils, prenant chair dans le sein d'une mère, fût accueilli aussi dans le sein spirituel d'une famille ; et, **à la Sainte Famille, Dieu voulut un chef.**

Quand le Fils du Très-Haut s'incarna, **Marie était sous l'autorité familiale de Joseph** : « une vierge fiancée à un homme, dont le nom était Joseph » (Luc I, 27). Marie apporta pour l'Incarnation un concours

physique. Le concours de Joseph fut principalement de l'ordre social, moral, de l'ordre des institutions. L'ordonnance de la divine Sagesse est que l'homme vienne au monde au sein d'une famille, et par elle dans une lignée et dans un peuple. La Providence, pour la venue au monde du Verbe de Dieu, n'a pas bouleversé cet ordre.

Le Verbe Rédempteur a voulu entrer et vivre dans une famille dont il a lui-même choisi le chef : saint Joseph. Ainsi Joseph va exercer à l'égard de Marie et du Fils de Dieu incarné les fonctions de **chef de famille**. Il va faire bénéficier le Christ de tout l'exercice de son dévouement pendant le temps où Jésus est plus fragile, et ensuite il s'effacera jusqu'à disparaître et rentrer dans le sein du Père éternel.

Joseph est chargé de garder, de nourrir et de **diriger** l'Enfant-Dieu ; c'est à lui, non à Marie, que les anges viennent transmettre les ordres du ciel. Il est investi de l'autorité même de Dieu. Et **il use de son autorité** : « S'étant levé, il prit l'enfant et sa mère pendant la nuit et se retira en Égypte et il s'y



La Sainte Famille (M. del C. Villavecis, 2006)

Dès les premiers âges de l'Église, les docteurs et les saints les plus illustres ont parlé de saint Joseph. Dans le cours des siècles, les hommes les plus éminents par leur science et leur piété ont publié ses louanges, tels saint Bernard, saint Thomas d'Aquin, saint Bernardin de Sienna. Mais l'honneur rendu à saint Joseph a pris plus de développement depuis les terribles secousses qui ont atteint l'Europe chrétienne par les hérésies de Luther et de Calvin. Sainte Thérèse d'Avila semble avoir reçu pour cette œuvre une mission spéciale de la Providence (cf. le chapitre IV de sa Vie). L'exemple de sainte Thérèse a trouvé dans tous les pays catholiques d'innombrables imitateurs ; partout la dévotion et le culte de saint Joseph se sont prodigieusement développés. Pie IX, à peine élevé sur le trône de Saint Pierre, établissait la fête du patronage de saint Joseph et recommandait l'Église à sa puissante protection. Et c'est le **8 décembre 1870** qu'il proclama solennellement **saint Joseph Patron de l'Église universelle**.

Combien nous devons recommander aujourd'hui la Sainte Église à la puissante protection de saint Joseph lors de cette période de vacance du Siège Apostolique, dans ces circonstances vraiment particulières. Préparons bien également la consécration de la FSSPX à ce grand Saint, le 19 mars !

Abbé Michel Rebourgeon



Saint Joseph et l'Enfant-Jésus

tint jusqu'à la mort d'Hérode » ; puis « il prit l'enfant et sa mère et vint dans la terre d'Israël ». Et, après avoir été retrouvé au temple de Jérusalem, « Jésus descendit avec eux et vint à Nazareth ; et il leur était soumis ». Jésus a témoigné à saint Joseph du respect, de l'amour, de l'obéissance.

Comme tout est dans l'ordre et dans la paix au sein de la famille de Nazareth !

Et toutefois (chose étrange en apparence), le dernier de tous en vertu, en mérite, en dignité personnelle commande aux autres à Nazareth ; ce n'est donc pas le talent, le mérite qui donne droit de se faire obéir ; non, c'est l'appel de Dieu, c'est la volonté de Dieu. Avec quel respect, avec quels ménagements dans la forme, saint Joseph devait imposer ses volontés à Jésus et à Marie ! Son autorité, son commandement devaient être empreints de simplicité, d'humilité et de douceur. Quel modèle pour les pères de famille !

Patronus (patron), c'est le terme qui désigne étymologiquement le père dans toute sa grandeur. Saint Joseph est le père dans la sainte famille. Or, l'Église, c'est la **Sainte Famille étendue**, c'est la maison de Dieu avec nous. Aussi saint Joseph n'a pas cessé d'être le père : il est le père de la Sainte Famille étendue à toute l'Église et donc, aussi, son **patron** (*patronus*).

Dans l'Église comme dans la Sainte Famille, saint Joseph exerce le rôle paternel de protecteur. **Il est protecteur et soutien de l'épouse et protecteur de chacune des âmes**. Il a un rôle de protecteur à l'égard de chacun des membres

qui sont d'autres christes ; et il a aussi un rôle de protecteur, de soutien à l'égard de l'Église dans son unité. Il nous faut comprendre alors à quel point **il est associé à tout le travail de l'Église, à toute sa prière, à toute sa souffrance**.

Comme le dit le R.P. Jouet dans son *Mois de saint Joseph* (1951) : vierge et protecteur d'une Vierge mère, toutes les **épouses de Jésus** et toutes les **mères chrétiennes** peuvent réclamer sa protection ; **enfants**, venez à lui, il a protégé Jésus ; **prêtres**, il a porté dans ses bras celui que vous tenez dans vos mains au saint autel ; **rois**, il a conduit le roi du monde ; **ouvriers**, il a gagné comme vous son pain à la sueur de son front ; **saints de la terre et du ciel**, il vous a tous dépassés dans la sainteté ; **Église persécutée du Christ**, accours sous son égide tutélaire : n'est-ce pas lui qui a sauvé l'Église naissante, en sauvant Jésus et Marie ?

Cherchons à nous sanctifier avec saint Joseph, car, comme le dit sainte Thérèse d'Avila : « Ce céleste protecteur favorise d'une manière frappante l'avancement spirituel des âmes qui se recommandent à lui. »

Le magistère de l'Église est-il infaillible ?

Les tenants du magistère ecclésiastique (pouvoir d'enseigner avec autorité) sont, de droit divin, le **pape** pour l'Église universelle, et les **évêques** pour leur diocèse. Ils ont reçu de Dieu la charge d'annoncer la doctrine chrétienne, de veiller à la garder pure et de dénoncer et combattre les erreurs qui s'opposent à la foi catholique.

Le magistère ecclésiastique est infaillible. Mais pour cela, **des conditions précises sont nécessaires**. Si elles ne sont pas remplies, les évêques et le pape peuvent commettre des erreurs. Les déclarations, encycliques et textes conciliaires ne sont pas nécessairement infaillibles. Seules le sont les affirmations pour lesquelles l'infaillibilité est revendiquée.

Le pape est infaillible quand il parle ex cathedra, c'est-à-dire quand, dans l'exercice de sa charge de pasteur et de docteur de tous les chrétiens, il définit, en vertu de sa suprême autorité, qu'une doctrine concernant la foi ou la morale doit être tenue par toute l'Église. Dans ce cas, l'assistance du Saint-Esprit est assurée au pape, de sorte qu'il ne peut se tromper. Il est également infaillible dans les **canonisations** (faites avant 1983, car, depuis, la procédure a été terriblement simplifiée) et lorsqu'il se fait **l'écho de tous ses prédécesseurs**. Le pape ne peut user de son infaillibilité pour imposer des nouveautés ; le concile Vatican I enseigne : « Le Saint-Esprit n'a pas été promis aux successeurs de Pierre pour qu'ils fassent connaître sous sa révélation une nouvelle doctrine, mais pour qu'avec son assistance



Le Concile Vatican I
(8 décembre 1869-20 octobre 1870)

ils gardent saintement et exposent fidèlement la Révélation transmise par les Apôtres, c'est-à-dire le dépôt de la foi. »

(tiré du *Catéchisme catholique de la crise dans l'Église*, par l'Abbé Matthias Gaudron, FSSPX)

Horaires habituels des messes

Prieuré Saint-Maximin
2221 av. de la Résistance
83000 Toulon

Téléphone 04 94 46 03 16

Semaine (en principe) :

- lundi : 11 heures
- jeudi et samedi : 7 h 50 (sauf 1^{er} samedi du mois)
- mardi, mercredi et vendredi : 18 h 30 (sauf 1^{er} vendredi du mois)

Église Sainte-Philomène
125 bd Grignan, 83000 Toulon
Téléphone 04 94 46 03 16

Dimanches et fêtes : 9 h 30 et 18 h 30
sauf : Noël, Pâques, Pentecôte, Assomption et deux derniers dimanches de septembre (se renseigner)

Semaine : 1^{ers} vendredi et samedi du mois : 18 h 30

Cours Saint-Dominique, Saint-Pré,
83170 La Celle

Téléphone 04 94 69 12 24

Dimanches et fêtes : 11 heures

Semaine :

- lundi et samedi : 8 heures
- mardi et jeudi : 7 h 15
- mercredi et vendredi : 9 h 05
- vacances scolaires : 8 heures (se renseigner)

- **Conférence audio**, par M. l'abbé de Cacqueray : **Saint Joseph, Patron de l'Église universelle**.
 - ♦ Toulon : vendredi 22 mars, à 19 h 20, au Prieuré (après la messe).
 - ♦ Saint-Pré : mercredi 13 mars, à 20 h 30, dans une salle de classe.
- **Réunion des Foyers Chrétiens**, avec M. l'abbé Serres-Ponthieu : le vendredi 22 mars, chez M. et M^{me} Moustardier. **Étude des 3^e et 4^e sessions du concile Vatican II**, avec le livre de Mgr Lefebvre *J'accuse le concile* et l'ouvrage *Le Rhin se jette dans le Tibre*.
- **Réunion du Cercle d'études**, avec M. l'abbé Serres-Ponthieu : le vendredi 15 mars, à 19 h 20, au Prieuré (après la messe). **Étude de la 2^e session du concile Vatican II**, avec le livre de Mgr Lefebvre *J'accuse le concile* et l'ouvrage *Le Rhin se jette dans le Tibre*.

Annonces diverses

- Nous entrons dans le mois de mars, **mois de Saint Joseph**. Nous conseillons vivement à tous de réciter, chaque jour de ce mois et, si possible en famille, les **litanies de Saint Joseph**, ainsi que la prière à Saint Joseph, Patron de l'Église universelle.
- Le **samedi 9 mars** : grand pèlerinage en l'honneur de saint Joseph, à Cotignac, que nous préparons activement. Le programme est affiché au fond de l'église Sainte-Philomène.
- Le **dimanche 10 mars**, la messe chantée de 9 h 30 à l'église Sainte-Philomène sera célébrée par **Mgr Bernard Fellay**.
- Les prêtres seront en **réunion de Doyenné** du jeudi 14 mars à 12 heures jusqu'au vendredi 15 mars à 12 heures.
- Vous trouverez dans ce numéro de *L'Étoile de la Mer* la **feuille du Denier du Culte** pour l'année 2013. Le reçu fiscal pour les dons effectués avant le 31 décembre 2012 sera bientôt à votre disposition.
- **La quête impéree annuelle en faveur de nos écoles** a été fixée par la Maison de District au **dimanche 10 mars** prochain. Elle sera faite à la sortie de toutes les messes. Un grand merci par avance, de la part de toutes nos écoles, à tous les fidèles qui participeront à cette quête impéree.

À l'approche de la Semaine Sainte, nous nous devons de rappeler à tous les fidèles le **troisième commandement de l'Église**, qui prescrit à tout catholique **deux obligations** : celle de **se confesser au moins une fois l'an** ; celle de **faire la communion pascale** (ou « faire ses Pâques », selon l'expression courante). Il n'y a pas de temps prescrit pour la confession annuelle.

Pour la communion pascale, le temps prescrit variait selon les pays et les diocèses, mais était généralement compris entre le premier dimanche de la Passion (17 mars cette année) et le dimanche du Bon Pasteur (14 avril cette année), soit quatre semaines entières.

Le fidèle qui n'aurait pas fait sa communion pascale dans ce laps de temps reste tenu de la faire le plus tôt possible.

Chronique



- ♦ Le lundi 28 janvier, **Marie-Liesse Bar** a été régénérée dans les Eaux du baptême. Deo gratias !
- ◀ Le samedi 2 février, **Véronique de Cacqueray** a été régénérée dans les Eaux du baptême, en la chapelle du Cours Saint-Dominique de Saint-Pré. Deo gratias !
- ▶ Le jeudi 21 février, **Ernest Leblanc** a été régénéré dans les Eaux du baptême, en l'église Sainte-Philomène. Deo gratias !
- ♦ **M. l'abbé Cyprien du Crest** a reçu les premiers ordres mineurs (portier et lecteur) le samedi 23 février au séminaire d'Écône. Prions bien pour sa persévérance et pour demander de nombreuses vocations sacerdotales.

+

Nous recommandons aux prières de tous le repos de l'âme de **M. René Ambrosino**, rappelé à Dieu à Ollioules, le lundi 4 février, muni des derniers sacrements que lui a administrés M. l'Abbé Rebourgeon qui le suivait. M. Ambrosino était âgé de 90 ans. Ses obsèques ont eu lieu le vendredi 8 février, en l'église sainte Philomène, suivies de l'inhumation au cimetière d'Ollioules. Une messe de *Requiem* a été célébrée pour lui le samedi 16 février. Nous tenons à remercier M^{me} Vallejo pour son assiduité à visiter et à soutenir M. Ambrosino.

Saint Virgile, archevêque d'Arles, le 5 mars

Saint Virgile naquit en Aquitaine vers l'an 530 d'une riche famille gallo-romaine. Il grandit et préserva la vertu de pureté.

Ayant la vocation religieuse, il entra au monastère de **Lérins** dont il devint l'Abbé, en raison de sa régularité.



Saint Étienne et saint Virgile, chœur de la cathédrale Saint-Trophime, Arles

Puis, il fut appelé à gouverner l'abbaye St-Symphorien d'Autun.

Une nuit, alors que Virgile veillait dans l'abbaye, un diable lui apparut sous une forme effroyable, Virgile fit le signe de la croix et ce fantôme infernal disparut. Un religieux eut néanmoins une apparition semblable et fut tellement impressionné qu'il fut atteint de fièvre. Le saint Abbé pria auprès de lui et le mal le quitta.

Au décès de Licénius, archevêque d'Arles, saint Syagrius, évêque d'Autun, recommanda Virgile pour ses vertus éminentes auprès du clergé et du peuple d'Arles, lesquels optèrent pour Virgile qui, malgré son opposition, dut céder à une insistance unanime. Il fut ainsi sacré en 580.

Saint Grégoire le *Grand*, pape dès 590, avait été avisé par des israélites que cer-

tains de leurs coreligionnaires, commerçant avec Marseille, avaient été baptisés de force. Arles étant alors la métropole, le pape prescrivit à Virgile d'y porter remède.

Dans une autre lettre, du 6 juin 595, le pape demande au métropolitain de veiller à ce que cesse dans tout le royaume de Childebert II la simonie, ce péché qui consiste à ordonner des clercs en échange d'argent.

En 597, Virgile sacre saint Augustin de Cantorbéry, le grand apôtre de l'Angleterre. Coïncidence, Lérins, où Virgile avait été formé, et l'Angleterre qu'Augustin évangélise, sont chacune surnommées *l'Île des Saints*.

Virgile fit édifier à Arles la basilique St-Étienne, un monastère, et une église sous le vocable de Saint-Honorat, fondateur de Lérins et archevêque d'Arles. Lors de la construction de l'église, les colonnes ne pouvaient pas être dressées malgré tous les moyens employés. Les ouvriers le signalent à Virgile qui y vit l'action du démon et leur dit : « Mes enfants, ne vous donnez pas tant de peines ; ce serait inutile, vous ne réussiriez pas. À une résistance surnaturelle, il faut opposer une force surnaturelle. » Puis, après avoir prié, il adressa un exorcisme au démon, et les colonnes purent être dressées normalement.

Un diacre d'Arles avait un neveu qui trouva la mort en tombant d'un rempart. L'oncle porta le corps auprès de Virgile et le supplia de le ramener à la vie avec

tant d'instances que le saint évêque pria ardemment et obtint la résurrection de l'enfant. Une autre fois, c'est une mère qui fit approcher le cercueil de sa fille unique auprès de Virgile alors qu'il célébrait la Messe. Elle le supplia de lui rendre sa fille. Il pria Dieu avec ferveur, et la défunte ouvrit les yeux et reçut l'ordre du pontife de se lever. Virgile voulut se dérober, mais la foule le cerna et lui arracha plusieurs parts de ses vêtements comme des reliques.

Une nuit, à la sortie des matines, un homme, aveugle depuis quinze ans, se posta pour obtenir du saint archevêque sa guérison ; le saint pria, fit un signe de croix sur les yeux de cet homme, et celui-ci recouvra la vue.

Virgile prédit le jour de sa mort, et donna ordre qu'on l'ensevelît avec le cilice qu'il portait toujours. En 609 (selon toute vraisemblance), l'échéance étant arrivée, il se coucha et commença à réciter l'office divin et... s'endormit dans le Seigneur, terminant au ciel l'office qu'il commença sur terre. Une odeur très parfumée s'exhala de son corps.

Reliques de saint Virgile, cathédrale Saint-Trophime, Arles



Lors des funérailles, tandis qu'on acheminait le cercueil vers l'église St-Honorat pour l'y ensevelir, on apporta le corps d'une jeune fille qui venait de décéder au village voisin. Les villageois supplient le clergé de mettre en contact les deux cercueils et de prier. Chose faite, on entonne le *Kyrie*, la foule répond, et au septième *Kyrie*, la fille ressuscite ! Un frisson de religieuse stupeur saisit le peuple, puis laisse place à une sainte allégresse.

Le monastère de Lérins et le diocèse de Fréjus fêtent saint Virgile le 5 mars, tandis que l'Église d'Arles le célébrait le 10 octobre.

Abbé Laurent Serres-Ponthieu

Cathédrale Saint-Trophime d'Arles (XI^e s.), bâtie sur l'emplacement de la basilique Saint-Étienne

